



Ministère de la Culture
à l'intention de Franck Riester
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75 001 Paris
Paris, le 6 mars 2019

Objet : préavis de grève pour le 19 mars 2019

Monsieur le ministre,

Nos fédérations et confédérations appellent à une journée de mobilisation et de grève le 19 mars pour construire une société plus juste et s'opposer au développement des inégalités que les politiques menées par votre gouvernement produisent.

Le projet de réforme des retraites, celui de l'assurance chômage et celui de transformation de la Fonction publique ont pour objectif affiché de réduire la dépense publique au mépris de la justice sociale et de la démocratie. Le projet politique qui consiste à faire payer l'addition aux travailleurs et travailleuses du secteur privé comme du secteur public, aux retraité-e-s, aux jeunes et aux privé-e-s d'emploi en réduisant leur pouvoir d'achat et leurs garanties collectives n'est pas le nôtre.

Il accroît les inégalités et enrichit toujours les plus riches. C'est pourquoi, nous inscrivons notre préavis de grève « culture » dans cette journée du 19 mars.

Au Ministère de la Culture, ce sont les mêmes politiques qui sont menées. Trop d'injustice, trop de précarité, trop d'inégalités sont le quotidien des personnels. Notre ministère est un ministère pauvre et les conséquences de ces politiques sur les carrières et les parcours professionnels des personnels sont très lourdes et pèsent grandement sur la mobilité et l'attractivité. Les taux de promotion, comme les régimes indemnitaires, sont largement insatisfaisants. Ces derniers sont par ailleurs très inégaux et nous sommes à des années lumière du principe "à travail égal, salaire égal". Le gel du point d'indice et la mise en oeuvre du jour de carence bloquent les personnels dans un niveau de revenu très bas et l'engagement des personnels n'est pas du tout reconnu à sa juste valeur. Comme si cela ne suffisait pas, les femmes connaissent des situations d'inégalité qui ne sont toujours pas corrigées malgré vos engagements.

La précarité connaît une nouvelle accélération avec les tentatives de ne pas respecter le protocole d'accord sur le recrutement et la gestion des agent-e-s contractuel-le-s et la sécurisation des parcours professionnels, avec un abus des recrutements sur des contrats courts irréguliers, notamment à la Bibliothèque nationale de France (ce qui explique entre autre le conflit social qui y dure depuis des mois), ainsi que par le développement du recours aux stagiaires et à l'auto

entrepreneuriat.

Le désengagement de l'Etat - ministère de la Culture - dans les politiques d'intervention et auprès des services et établissements réduit sa capacité d'agir et laisse place aux lois du marché et au business. C'est le fondement du programme politique Action Publique 2022 du gouvernement. Les projets d'archives essentielles, de fusion des SCN-musées avec des établissements publics, d'externalisation de la filière accueil et surveillance, de suppression d'emplois, de déconcentration des missions et de crédits aux préfets, d'administration centrale-stratège, de nouvelle organisation territoriale de l'Etat, voire d'abandon de missions, sont les outils de la politique d'austérité et de la stratégie de marchandisation de la culture. L'avant projet de loi de transformation de la Fonction publique, qui propose le recours généralisé au contrat en lieu et place du statut, la disparition des CHSCT et la réduction XXL des prérogatives des CAP, procède de la même politique. Sous couvert de modernisation, il amplifie l'arbitraire, l'opacité, met à mal la démocratie sociale et l'intérêt général au profit de l'intérêt particulier. Et la crainte est grande que les conclusions du "grand débat" ne soient instrumentalisées pour mieux servir cette politique de casse des services publics.

Dans notre société qui connaît de multiples fractures, sociales notamment, nous portons l'ambition d'un service public de la culture qui réponde aux besoins sociaux et s'oppose à toutes les formes d'inégalités et de discriminations.

C'est pourquoi nos organisations déposent un préavis de grève pour la journée du 19 mars, pour les nuitées en amont et en aval, à destination des personnels de droit privé comme de droit public des services, établissements et associations du ministère de la Culture. Ensemble, nous exigeons :

- *l'amélioration des rémunérations par le dégel du point d'indice, l'abrogation du jour de carence et la correction de toute forme d'inégalité notamment les inégalités femmes/hommes ;*
- *l'amélioration des carrières par la revalorisation des grilles salariales, du régime indemnitaire, des taux de promotion, la mise en oeuvre du principe "à travail égal, salaire égal" pour les agent-e-s, quelque soit leur statut ; un plan de résorption de la précarité ; le respect des conditions de recrutement et de gestion des personnels contractuel-le-s et l'arrêt des contrats courts irréguliers ;*
- *l'arrêt des suppressions d'emploi, des créations d'emplois partout où cela est nécessaire et l'organisation de concours réguliers ; qu'enfin soit mise en place une réelle gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences ;*
- *un ministère de la Culture avec une administration centrale forte qui garantisse la cohérence des politiques nationales et le développement de son action territoriale dans les territoires avec les DRAC et les UDAP ;*
- *des établissements publics qui bénéficient de moyens humains et financiers à hauteur de leurs besoins afin de remplir leurs missions dans de bonnes conditions ;*
- *un service public de la culture au service de l'intérêt général et non de la marchandisation et du business et l'abandon de l'avant-projet de loi de la transformation de la Fonction publique ; le retrait d'Action Publique 2022.*



Pour la Cgt-Culture



Pour le SNAC-FSU

Pour SUD Culture

